

VILLE DE COURRIERESDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 5 OCTOBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux le 5 octobre à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **M. Christophe PILCH**, Maire, en suite de convocations en date du 27 septembre 2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : C. PILCH, B. MONTURY, F. THIBERVILLE, P. FROGET, D. BLOCQUET, B. DAF, M. FANION, C. MEHAIGNERY, A. LE ROUX, D. DROISSART, Patrick ROUSSEAU, E. HAURIEZ, D. IANNONE, P. COGET, B. LEFEBVRE, S. CORROYEZ, R. BARRE, A.C LELEU, O. VERGNAUD, M. OULD RABAH, M. DESPREZ, R. LUCAS, P. MANIER, C. LESAGE, Patricia ROUSSEAU, J.M LHERNOULD, G. PAILLART.

Étaient absents excusés et avaient donné procuration : D. JARRY – F. THERET - M. PRODEO - E. LAMBERT – E. LE TORIELLEC – P. PICHONNIER

Formant la majorité des Conseillers Municipaux en exercice, lesquels sont au nombre de 33

C. LESAGE a été élue secrétaire de séance.

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX (22/90) :

Monsieur IANONNE rappelle qu'il est d'usage de réviser chaque année les tarifs relatifs à la location des salles municipales, à la location de vaisselle et aux opérations dans le cimetière communal.

Il propose à compter du 1^{er} janvier 2023 les tarifs suivants :

OCCUPATION DES SALLES	TARIFS 2023	ARRHES
Salle de l'Harmonie		
1 jour	347,00 €	139,00€
2 jours	582,00 €	233,00 €
3 jours	817,00 €	327,00 €
Salle Anne Frank		
1 jour	167,00 €	67,00 €
2 jours	275,00 €	110,00 €
3 jours	385,00 €	154,00 €
Salle du centre culturel		
1 jour	463,00 €	185,00 €
2 jours	709,00 €	284,00 €
3 jours	954,00 €	382,00 €
Salle du cinéma « Le Travelling » Forfait	473,00 €	189,00 €
Auditorium de la Médiathèque Forfait	351,00 €	140,00 €
VAISSELLE		
Par couvert	0,80 €	
Verres	0,35 €	
Forfait ustensiles (sans vaisselle)	36,00 €	

REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2022

Application agréée E-legalite.com

CIMETIERE	TARIFS 2023	
Opération en concession		
<u>Dispositions communes à toutes les concessions</u>		
Prix des concessions : 30 ans (1e m2)	92,00 €	
Prix des concessions : 15 ans (1e m2)	50,00 €	
Redevance dispersion de cendres	194,00 €	
Opération dans le caveau provisoire		
Droit d'entrée		
Prix par jour occupé	6,00 €	
	2,00 €	
Opération dans le colombarium		
Concession pour 30 ans	1013,00 €	
Renouvellement concession pour 30 ans	278,00 €	
Porte d'une case	192,00 €	
Tarif d'une cavurne		
Concession pour 30 ans	1013,00 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs proposés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire

Christophe PILCH

Voies et délais de recours

Toute personne qui désire contester cette décision peut, soit saisir le Tribunal Administratif de Lille d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite). Dans les deux cas, le contestataire devra rédiger dans le délai imparti une lettre comportant ses nom, prénom et adresse, et accompagnée d'une copie de la décision contestée et exposant les motifs du recours, sous pli recommandé avec accusé de réception.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216202507-20221005-22100590-DE